

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 18 juin 2009.

Section du dépôt légal

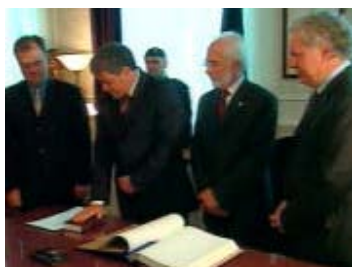
Bulletin du 22 octobre 2008

volume 2, numéro 21



Prochain numéro le 10 novembre 2008

ASSERMENTATION DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



Assermentation de M. Yves Bolduc

Source : Radio-Canada

Le docteur Yves Bolduc a été officiellement assermenté à l'Assemblée nationale du Québec, lui qui a remplacé le docteur Philippe Couillard comme ministre de la Santé et des Services sociaux plus tôt cette année. Celui qui a été élu député de Jean-Talon en remportant les élections partielles du 29 septembre dernier a déclaré que ses lourdes responsabilités ne l'empêcheraient pas de tenir compte des besoins des résidents de sa circonscription.

Le docteur Bolduc est médecin omnipraticien depuis 1981. Il a aussi été coroner et a dirigé les services professionnels au Centre de santé et de services sociaux Lac-Saint-Jean durant 14 ans en plus d'être directeur général par intérim du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or, en Abitibi-Témiscamingue.

Pour en savoir plus :

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2008/10/16/002-YvesBolduc.shtml>

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un premier tour de piste



M. Martin Trépanier

Dès mon arrivée à la présidence du conseil d'administration de l'Office, je me suis appliqué à inspirer et à instituer, tant dans nos rencontres que dans les travaux des différents comités, un climat de collaboration avec pour seul but l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. Au cours de cette première année à la barre du conseil d'administration de l'Office, j'ai été le témoin privilégié de la qualité de l'expertise démontrée par mes collègues, membres nommés et ministériels, et de leur ferme volonté de faire avancer les choses.

Inspiré par le Plan global de mise en œuvre de la proposition de politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, l'Office doit continuer de s'afficher comme un des chefs de file, une des locomotives de ce grand projet sociétal. Il existe un vieux dicton qui dit : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. » Nous allons donc continuer d'oser...

Outre le dépôt, en décembre dernier, de la proposition de politique, l'année qui se termine a notamment vu naître la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées et le Pacte pour l'emploi, des initiatives qui constituent des avancées importantes pour les personnes handicapées qui souhaitent accéder au marché du travail. Le Plan global de mise en œuvre de la politique devrait encourager différents secteurs de l'appareil gouvernemental de même que certains partenaires à développer d'autres initiatives de cette qualité.

Au-delà de mes collègues qui œuvrent au quotidien à promouvoir et favoriser la participation sociale des personnes handicapées, j'ai l'intime conviction que la cause des personnes handicapées peut compter sur un réservoir extraordinaire de femmes et d'hommes engagés à bâtir une société inclusive pour tous ses citoyennes et citoyens. Si « Ensemble tout le monde y gagne », nous avons avantage à nous unir pour mieux servir et guider nos actions prochaines.

Je vous rappelle que 2008 marque le 30^e anniversaire de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et de la création de l'Office. Le moment est bien choisi pour mesurer ensemble le chemin parcouru et imaginer l'avenir à la suite de l'adoption de la proposition de politique.

En terminant, je souhaite à mon tour tendre la main au nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de l'application de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, M. Yves Bolduc, et l'assurer de mon entière collaboration.

Martin Trépanier
Président du conseil d'administration

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les 2 et 3 octobre derniers, se tenait à Québec la 169^e séance du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec.

En voici les faits saillants :

- le conseil a assisté à une présentation sur le Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience (en matière de santé et de services sociaux);
- le conseil a adopté un tableau synoptique du Plan stratégique 2009-2014 de l'Office (le conseil doit adopter le plan lui-même dans les semaines à venir);
- le conseil a assisté à une présentation sur le Programme d'adaptation de domicile, faite par des représentants de la Société d'habitation du Québec;
- le conseil a adopté le Règlement intérieur de l'Office des personnes handicapées du Québec, lequel entrera en vigueur et remplacera le Règlement de régie interne de l'Office des personnes handicapées du Québec (R.R.Q., c. E-20.1, r.3) lors de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

LES ACTIVITÉS DE NOS PARTENAIRES

Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite

Les 17, 18 et 19 septembre dernier se tenait, à l'Hôtel Delta de Sherbrooke, le Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite. Près de 200 personnes en provenance d'un peu partout en province ont assisté à cet événement d'envergure. Plusieurs activités étaient mises à la disposition des visiteurs : des conférences, des ateliers et des stands où se procurer de la documentation. Plus d'une dizaine d'exposants sont venus présenter leurs innovations en matière de transport ou parler de leur rôle dans l'amélioration des déplacements des personnes handicapées.

Pour plus de renseignements sur le colloque, visitez le site

<http://www.colloquetransportadapte.com/>

La Clé de la TÉVA

Le Regroupement des organismes de promotion de la Mauricie et du Centre-du-Québec procédait récemment au lancement de la Clé de la TÉVA, une trousse d'information sur clé USB constituée d'outils et de documents destinés aux intervenants des milieux de l'éducation, de la réadaptation et des organismes communautaires qui désirent faciliter la transition de l'école à la vie active des jeunes ayant des incapacités à la fin de leur parcours scolaire.

Cet outil est remis aux personnes des milieux scolaires sensibilisées, formées et intéressées à la démarche de TÉVA ainsi qu'aux partenaires collaborateurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Il peut aussi servir d'outil d'autoformation pour les profanes en la matière ou pour les intervenants qui ne travaillent qu'à l'occasion avec des élèves handicapés et qui sont à la recherche d'une façon innovatrice de supporter leurs élèves « spéciaux » dans la réalisation de leurs rêves d'avenir. Cette démarche est une vision à long terme du plan d'intervention scolaire et peut aussi avoir des liens étroits avec l'approche orientante, le nouveau parcours de formation axé vers l'emploi ainsi qu'avec la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

La transition de l'école à la vie active est une étape cruciale dans la vie de tout individu, et ce constat vaut spécialement pour les jeunes ayant des incapacités, car leurs premiers pas sur le marché de l'emploi auront un impact déterminant leur vie durant. La transition réussie de l'école à la vie active favorise le développement des compétences et la confiance en soi alors que l'échec augmente les risques de l'inactivité prolongée, de l'appauvrissement et de l'exclusion sociale. Le passage à la vie adulte est donc un moment clé pour soutenir intensivement l'intégration en

emploi des jeunes personnes handicapées.

Cet important projet de développement a été réalisé grâce à la contribution financière de l'Office des personnes handicapées du Québec via le volet « projets ponctuels » de son Programme de soutien aux organismes de promotion. Le contenu de la trousse d'information Clé de la TÉVA est déjà disponible sur le site Internet du ROP du Centre-du-Québec à l'adresse : www.rophcq.com

Le Programme de soutien aux organismes de promotion de l'Office

L'orientation fondamentale du Programme de soutien aux organismes de promotion est de soutenir de façon ponctuelle l'action des organismes de promotion des intérêts et de défense des droits des personnes handicapées en lien avec les objectifs de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et des priorités que se donne l'Office. Ainsi, l'Office peut aider financièrement la réalisation de projets novateurs, arrêtés dans le temps. Tous les détails relatifs au programme sont disponibles au www.ophq.gouv.qc.ca/activites/programmes/experimentation/.

Formation d'aide général - reliure et sérigraphie adaptée pour personnes handicapées

Encore une fois, le Service de développement d'employabilité de la Montérégie inc. s'associe à la Commission Scolaire Marie-Victorin pour offrir une formation adaptée pour personnes handicapées et répondant aux besoins des entreprises. La formation, d'une durée de 23 semaines, à raison de 30 heures semaines, de 8 h à 15 h 30, sera donnée au Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau à Longueuil.

Les participants à cette formation apprendront, entre autres, la préparation des matériaux d'imprimerie, la finition, les techniques de reliure, la sérigraphie et le contrôle de la qualité. Cette formation leur permettra d'occuper par la suite un emploi dans une imprimerie, un centre de reprographie, de sérigraphie commerciale ou de reliure.

Selon une étude réalisée en 2007 par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec, le poste d'aide général en finition (multitâches) se retrouve en 9^e place sur 26 postes en demande dans le secteur de l'imprimerie. Ce poste est donc très en demande!

Si vous êtes une personne handicapée apte à occuper un emploi à temps plein, que vous possédez une bonne dextérité manuelle et une bonne acuité visuelle, que vous démontrez un intérêt pour le métier d'aide général en reliure et sérigraphie et que vous êtes admissible à la formation dans le cadre du projet de formation axée sur l'emploi d'Emploi-Québec, communiquez avec la responsable de ce programme, M^{me} Diane Genest au 450 674-1812.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les athlètes québécois impressionnants aux Jeux paralympiques de Pékin!

L'Office des personnes handicapées du Québec tient à féliciter les athlètes québécois qui ont grandement participé à la récolte de 50 médailles du Canada lors des Jeux paralympiques de Pékin, du 6 au 17 septembre dernier. À eux seuls, ils en ont récolté près d'une trentaine! Voici les athlètes récompensés :

- Chantal Petitclerc, athlétisme (5 médailles d'or)
- Valérie Grand'Maison, natation (3 médailles d'or, 2 d'argent, 1 de bronze)
- Dean Bergeron, athlétisme (2 médailles d'or, 1 de bronze)
- Anne Polinario, natation (1 médaille d'or)
- Diane Roy, athlétisme (1 médaille d'argent, 2 de bronze)

- David Eng, basketball en fauteuil roulant (1 médaille d'argent)
- Yvon Rouillard, basketball en fauteuil roulant (1 médaille d'argent)
- Benoit Huot, natation (4 médailles de bronze)
- André Beaudoin, athlétisme (1 médaille de bronze)
- Geneviève Ouellet et sa guide Mathilde Hupin, cyclisme (1 médaille de bronze)
- Jean Quévillon, cyclisme (1 médaille de bronze)
- Daniel Paradis, rugby en fauteuil roulant (1 médaille de bronze)
- Fabien Lavoie, rugby en fauteuil roulant (1 médaille de bronze)
- Patrice Simard, rugby en fauteuil roulant (1 médaille de bronze)

Pour obtenir plus d'information sur le Comité paralympique canadien :

<http://www.paralympic.ca/page?a=237&lang=fr-CA>

Le récipiendaire du prix Gilles-Coutu 2008 est connu

Monsieur Claude Martin, directeur du transport terrestre des personnes au ministère des Transports du Québec (MTQ), a été honoré lors du Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite, qui se tenait à Sherbrooke du 17 au 19 septembre dernier. Le prix Gilles-Coutu récompense l'implication, la collaboration, le dévouement, l'initiative et le dynamisme dans le domaine du transport des personnes à mobilité réduite.

Monsieur Martin défend le droit au transport accessible pour les personnes à mobilité réduite en tant que gestionnaire au MTQ depuis plus d'une quinzaine d'années. Il fait aussi partie du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Le Prix

Décédé en avril 2001, Gilles Coutu s'est particulièrement impliqué dans le transport adapté. Afin de garder en mémoire sa détermination à faire du transport adapté un service de qualité, le Prix Gilles-Coutu a été créé en 2001 et est décerné une fois par année lors du Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite.

Pour consulter le site du Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite :

<http://www.colloquetransportadapte.com/accueil.html>

Le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec reçoit un prix d'excellence du MSSS

Le Centre de services en déficience intellectuelle (CSDI) de la Mauricie et du Centre-du-Québec a remporté le prix d'excellence du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans la catégorie « Personnalisation des soins et des services ». Son programme d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle, unique au Québec, et dont la renommée a dépassé les frontières de la province, a permis au CSDI de recevoir la bourse de 10 000 \$ remise au vainqueur.

Élaboré en 2001, ce programme est destiné aux personnes âgées de 16 ans et plus ayant une incapacité intellectuelle modérée. Il permet aux intervenants de soutenir leur clientèle dans l'exercice de leurs droits à une vie affective, amoureuse et sexuelle épanouie en plus de répondre aux besoins de chacun. La particularité du programme est qu'il aborde la sexualité sous l'angle de la prise de connaissance de soi et de l'autre tout en la voyant comme une occasion de croissance personnelle et de responsabilisation. Ce prix récompense le personnel du CSDI et l'incite à poursuivre son action, qui a permis de rejoindre au cours des dernières années plus d'une soixantaine de mauriciens et quelques centaines de personnes à travers le Québec et même le monde.

Pour en savoir plus, visitez le <http://www.csditedmcq.qc.ca/>

Une entreprise outaouaise remporte le prix « Excellence-Innovation »

L'entreprise outaouaise TransporAction Pontiac a été récompensée lors de la première édition des Grands prix de la ruralité du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, un événement d'envergure nationale qui se tenait le 11 septembre en Estrie. L'organisme à but non lucratif, basé à Campbell's Bay, œuvre dans le transport adapté et collectif depuis quelques années. Il a été récompensé pour sa constante progression et pour la diversification de ses services offerts à la population pontissoise. Les Grands prix servent à récompenser les meneurs du développement rural québécois ainsi que leurs innovations.

Le gouvernement, en collaboration avec le Comité des partenaires de la ruralité, décerne les Grands Prix de la ruralité afin de rendre hommage aux leaders du développement rural et de mettre en évidence des personnes ou des organismes, de même que des initiatives ou des innovations, liés à la mise en œuvre des pactes ruraux et des autres mesures de la Politique nationale de la ruralité.

Pour consulter un article sur le TransporAction :

<http://www.placeauxjeunes.qc.ca/fr/region.asp?Region=6&Mrc=26&actu=1376>

Le Centre de réadaptation de l'Estrie, meilleur employeur

Le Centre de réadaptation de l'Estrie (CRE) a partagé la palme des entreprises comptant entre 200 et 500 employés avec l'entreprise BBA au Défi meilleur employeur, qui avait lieu à Québec le 27 septembre dernier.

« Ce prix est d'autant plus satisfaisant qu'il provient d'un vote des employés, qui notent leurs patrons sur les efforts déployés pour leur rendre la vie au travail plus agréable », a fait remarquer la responsable des communications du Centre, Catherine Wilhelmy, faisant également valoir la satisfaction et le sentiment d'appartenance développé par les employés. Il s'agit, selon elle, d'une très belle récompense pour toute l'organisation, qui constitue la concrétisation de tout ce qui a été mis en marche depuis cinq ans pour l'harmonisation des soins.

Inscrit pour la quatrième année consécutive au Défi, le CRE améliore ainsi sa 3^e place reçue en 2006. Il s'agit surtout de la première fois qu'un établissement du réseau public de la santé y remporte un premier prix.

Pour lire le communiqué :

http://biz.branchez-vous.com/communiqués/detail/communiqués_114259.html

DES NOUVELLES DE VOUS

Écrivez-nous

Nous vous invitons à nous soumettre toute information que vous jugez utile de faire connaître (événement, publication, expérience, etc.). Vous devez fournir un bref résumé de l'information à faire paraître accompagné d'un lien Internet ou d'un fichier Word où l'on trouve l'information complète sur le sujet. La publication de ces informations reste sujette à l'approbation du comité éditorial.

Faites parvenir votre information à express-o@ophq.gouv.qc.ca.



Express-O est réalisé par l'Office des personnes handicapées du Québec.


Pour vous abonner gratuitement à Express-O, pour retirer votre courriel de notre liste de distribution ou pour modifier votre adresse de courriel, visitez www.ophq.gouv.qc.ca/joindre/f_abonnement.asp

Envoyez-nous vos nouvelles et communiqués à express-o@ophq.gouv.qc.ca

Photo de Madame Céline Giroux © Marc Gibert / Adecom.ca

Faites circuler ce bulletin autour de vous!



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2008